



Électricien.ne

Direction des travaux publics (poste temporaire d'une durée minimale de 6 mois)

Vous avez toujours voulu travailler pour une ville? Vous adorez travailler en équipe et vous êtes reconnu pour vos habiletés manuelles?

NOUS AVONS L'EMPLOI PARFAIT POUR VOUS!

CE QUE NOUS VOUS OFFRONS :

- Un taux horaire à partir de 34,24\$ à 38,05\$ et 9% d'indemnités (avantages sociaux monnayés);
- Un horaire de 40 heures par semaine, réparties sur 4,5 jours et congé les vendredis après-midi;
- Un environnement de travail ayant à cœur la santé et la sécurité de ses travailleurs;
- La possibilité d'un emploi stable suite au mandat temporaire.

LES TÂCHES QUI SERONT À RÉALISER :

- Effectuer des travaux d'électricité dans l'ensemble des bâtiments, parcs et autres installations de la Ville ainsi que sur les équipements, et ce, en assurant la conformité avec la réglementation en vigueur;
- Inspecter et réaliser différents tests sur les systèmes électriques, électroniques, d'éclairage, de communication et toutes autres composantes électriques liées aux bâtiments;
- Réaliser les travaux d'entretien nécessaires afin de prévenir les pannes des systèmes électriques;
- Analyser les bris afin d'en déterminer la cause, déterminer les actions à prendre, puis réparer ou remplacer les pièces des systèmes afin de limiter ou d'éviter les arrêts des équipements et les pannes durant les manœuvres;
- Participer activement à l'amélioration et à l'optimisation des bâtiments et équipements de la Ville.

LE PROFIL RECHERCHÉ :

Tu te démarques par ta grande capacité d'analyse et ta rigueur. Autonome et organisé.e, tu aimes aussi faire partie d'une équipe multidisciplinaire. Les règles de santé et sécurité te tiennent à cœur et tu détiens les formations reliées à l'exécution des tâches. Tu connais bien les lois, règlements, codes et normes spécifiques aux travaux d'installation électrique. Tu possèdes également les exigences suivantes :

- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en électricité ou détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie de l'électronique industrielle avec quatre ans d'expérience reliés à la fonction ou toute autre combinaison de formation et d'expérience jugée équivalente;
- Détenir le Certificat de compétence en électricité hors construction (CÉ) (anciennement licence C hors construction);
- Détenir l'ASP construction;
- Détenir un permis de conduire valide de classe 3;
- Être apte à effectuer des travaux lourds (aucune limitation physique);
- Être apte à effectuer des travaux en hauteur ou dans des espaces restreints;
- Être disponible à travailler en dehors des heures normales de travail pour des urgences.

INTÉRESSÉ.E?

Postule dès maintenant à macarriereamagog.ca avant le 2 avril 2024.